



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Par miss karaté, le 18/03/2019 à 17:55

le 09/12/2016 Je m'informe sur un site de formation qui propose la formation de secrétaire médicale en ligne, cette demande est prise en compte par le CENTRE EUROPEEN DE FORMATION qui m'informe qu'un conseiller prendra en compte ma demande. Le 15/12/16 cette société me répond par mail me demandant par le biais d'un lien me proposant un test d'aptitude que j'ai réussi d'après eux. Le 22/12/16 ce centre me fait parvenir une demande d'inscription avec tous les renseignements que j'ai porté lors de ma demande de documentation, cette demande comprenait mes coordonnées et les modalités de paiement de cette formation soit 45.23 € pendant 36 mois et un acompte de 45€. Pris au dépourvu par un appel téléphonique vers les 5 heures du matin compte tenu de notre décalage horaire qui est de 5 heures en hivers, me demandant de payer un acompte de 45€ par carte bancaire. Ce paiement n'a pas été honoré car j'étais chômeur à l'époque donc j'ai eu un incident de paiement. Depuis cet incident, je n'avais pas eu d'entretien avec ce centre. Quelques mois après j'ai reçu un avis en recommandé quand je me suis rendue dans un service annexe de la poste qui m'a remis une boîte mentionnant le nom de cette société. A ce jour je n'ai pas ouvert ce paquet car je n'étais plus intéressée par cette formation qui était tombée à l'eau à mon avis, jusqu'au 22/02/19 où je reçois une requête par mail et par courrier me réclamant la somme 1501€ et également un mail ce jour d'une société de recouvrement m'adressant un courrier de DERNIER AVIS quels sont mes droits pour résoudre ce problème ? Dans l'attente d'une réponse par le biais de votre rubrique, je vous remercie Cordialement.